

**COMPTE-RENDU**  
**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**DE LA COMMUNE DE PUSEY**

**SÉANCE DU 03 JUILLET 2008**

**Délibérations n°045 à 054/2008**

**Date de convocation :** 26/06/2008

**Date d'affichage :** 04/07/2008

**Nombre de conseillers :**

**en exercice :** 15

**présents :** 11

**votants :** 14

L'an deux mil huit, le trois juillet à 18 heures 30, le Conseil Municipal de la Commune de PUSEY, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de M. REGAUDIE René, Maire.

**PRÉSENTS :** MM. REGAUDIE, CLERC, POLIEN, MANTION, COURTOIS, FALLOT, FRANCHI, REYNOUD, SAUGET, TRESOR, VUILLEMOT.

**ABSENTS :** Monsieur ODRION Emmanuel et Mesdames MOINOT Marie-Christine, MOUILLET Annick et DELAMARCHE Michèle.

**PROCURATIONS :** Monsieur ODRION Emmanuel donne procuration à Monsieur REGAUDIE René.

Madame MOUILLET Annick donne procuration à Monsieur CLERC Pierre.

Madame MOINOT Marie-Christine donne procuration à Monsieur POLIEN Jean-Jacques.

Madame FALLOT a été nommée secrétaire.

En préambule le Conseil Municipal accueille les membres du Conseil Municipal des Jeunes 2008 – élus lors du scrutin du 28/06/2008 – ainsi que Monsieur le Maire Junior accompagné de ses 4 Adjointes élus le 1<sup>er</sup> Juillet 2008 :

	<b>Nom</b>	<b>Prénom</b>	<b>Age</b>	<b>Date</b>	<b>Nombre de voix</b>
Maire Junior	RENAUDIN	Pierrick	14	28 juin 2008	28
1 <sup>er</sup> Adjoint	POLIEN	Mailys	13	28 juin 2008	29
2 <sup>ème</sup> Adjoint	MOREL	Marion	13	28 juin 2008	40
3 <sup>ème</sup> Adjoint	MOREL	Quentin	11	28 juin 2008	37
4 <sup>ème</sup> Adjoint	GERMANESE	Margaux	10	28 juin 2008	33

	Nom	Prénom	Age	Date	Nombre de voix
Maire Junior	RENAUDIN	Pierrick	14	28 juin 2008	28
1 <sup>er</sup> Adjoint	POLIEN	Mailys	13	28 juin 2008	29
2 <sup>ème</sup> Adjoint	MOREL	Marion	13	28 juin 2008	40
3 <sup>ème</sup> Adjoint	MOREL	Quentin	11	28 juin 2008	37
4 <sup>ème</sup> Adjoint	GERMANESE	Margaux	10	28 juin 2008	33
Conseiller Municipal	TRUPCEVIC	Dorian	14	28 juin 2008	36
Conseiller Municipal	SPRINGAUX	Camille	10	28 juin 2008	36
Conseiller Municipal	BOURDON	Loïs	11	28 juin 2008	31
Conseiller Municipal	TRUPCEVIC	Lucas	10	28 juin 2008	31
Conseiller Municipal	ROUGEOT	Hugo	11	28 juin 2008	26
Conseiller Municipal	BONNET	Marion	11	28 juin 2008	24
Conseiller Municipal	BONNET	Paul-Henri	11	28 juin 2008	24
Conseiller Municipal	VERZELLONI	Quentin	11	28 juin 2008	24
Conseiller Municipal	HIVER	William	14	28 juin 2008	23
Conseiller Municipal	REBILLET	Fabien	10	28 juin 2008	22

**1/ SYNDICAT DES EAUX DU BREUCHIN : CONVENTION MISE A DISPOSITION PERSONNEL COMMUNAL (Délibération n°045/2008) :**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que le siège social du Syndicat Mixte des Eaux du Breuchin est situé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 à la Mairie de Pusey. Par délibération n°106/2005 en date du 12/12/2005, le Conseil Municipal de Pusey avait autorisé la signature d'une convention de mise à disposition du personnel communal pour la gestion du SMEB. Cette convention arrivant à terme et à la vue de la demande de Monsieur le Président du SMEB, il convient de signer une nouvelle convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer une nouvelle convention avec Monsieur le Président du Syndicat Mixte des Eaux du Breuchin pour la mise à disposition du personnel communal de Pusey et ce, pour une durée de 6 ans.

**2/ SYNDICAT DES EAUX DU BREUCHIN : CONVENTION MISE A DISPOSITION MATERIEL COMMUNAL (Délibération n°046/2008) :**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que le siège social du Syndicat Mixte des Eaux du Breuchin est situé depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006 à la Mairie de Pusey. Par délibération n°106/2005 en date du 12/12/2005, le Conseil Municipal de Pusey avait autorisé la signature d'une convention de mise à disposition du matériel pour la gestion du SMEB. Cette convention arrivant à terme et à la vue de la demande de Monsieur le Président du SMEB, il convient de signer une nouvelle convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer une nouvelle convention avec Monsieur le Président du Syndicat Mixte des Eaux du Breuchin pour la mise à disposition du matériel communal de Pusey et ce, pour une durée de 6 ans. La contribution forfaitaire annuelle sera de 2 000,00 €uros.

### **3/ GIROD SIGNALÉTIQUE : CONVENTION SIGNALÉTIQUE COMMERCE ET INDUSTRIES (Délibération n°047/2008) :**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que Par délibération n°094/2003 en date du 31/07/2003, le Conseil Municipal de Pusey avait autorisé la signature d'une convention de signalétique « commerces et industries ». Cette convention arrivant à terme et à la vue de la demande de la société GIROD SIGNALÉTIQUE, il convient de signer une nouvelle convention.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer une nouvelle convention de signalétique « commerces et industries » avec la société GIROD SIGNALÉTIQUE et ce, pour une durée de 5 ans.

### **4/ CREATION DE POSTE : AGENT CONTRACTUEL EN REMPLACEMENT D'UN AGENT EN CONGE DE MATERNITE (Délibération n°048/2008) :**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée qu'un agent communal va très prochainement se trouver en congé maternité. Afin de ne pas pénaliser le bon fonctionnement des services, il convient de recruter un agent contractuel pendant la durée du congé de maternité de l'employé communal.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**CREE** un poste d'adjoint technique de 2<sup>ème</sup> classe à temps complet, contractuel, à compter du 1<sup>er</sup> septembre 2008, pour palier à l'absence d'un agent communal placé en congé de maternité.

**AUTORISE** Monsieur le Maire ou Madame le 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire à signer un contrat et tout document afférent à ce dossier

### **5/ EXTENSION RESEAU ELECTRIQUE : PLAN DE FINANCEMENT (Délibération n°049/2008) :**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que par délibérations n°001/2008 et 002/2008 en date du 28/02/2008, le conseil municipal avait décidé de réaliser les travaux d'extension électriques pour les dossiers « KOUBAA » et « FORETS & BOIS DE L'EST » ainsi que de solliciter les subventions afférentes à ces projets et de signer les conventions de participation pour ces 2 projets.

A ce jour, les 2 études de réalisation ont été commandées et le devis de ces travaux vient de nous être présenté par la SCICAE.

Il convient donc d'approuver le plan de financement.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**DECIDE** de réaliser les travaux d'extension électrique et accepte les devis de la SCICAE comme suit :

Dossier	KOUBAA	FORETS & BOIS DE L'EST
<b>Etude H.T.</b>	<b>469,72 €</b>	<b>995,83 €</b>
<b>Travaux HT</b>	<b>8 545,93 €</b>	<b>16 429,56 €</b>
<b>TOTAL H.T.</b>	<b>9 015,65 €</b>	<b>17 425,39 €</b>
<b>TVA 19,60 %</b>	<b>1 767,07 €</b>	<b>3 415,38 €</b>
<b>TOTAL TTC</b>	<b>10 782,72 €</b>	<b>20 840,77 €</b>

**AUTORISE** Monsieur le Maire à solliciter les subventions auprès du Conseil Général de la Haute-Saône au titre des aides FACE et à signer une convention de participation auprès des usagers suivant le plan de financement comme suit :

Dossier	KOUBAA	FORETS & BOIS DE L'EST
Montant TTC	10 782,72 €	20 840,77 €
Subvention FACE	85 ml x 95 € =	185 ml x 95 € =
Au taux de 65 % Plafonnée	8 075,00 € Subv. : 5 248,75 €	17 575,00 € Subv. : 11 423,75 €
à 95 € TTC /ml		
TVA	1 767,07 €	3 415,38 €
SOULTE	3 766,70 €	6 001,64 €

**6/ TRAVAUX DE VOIRIE : RESULTATS DE LA CONSULTATION LANCEE : (Délibération n°050/2008) :**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que par délibération n°038/2008 en date du 30/05/2008, le conseil municipal avait pris connaissance de la consultation lancée pour les travaux de voirie 2008.

Les offres ont été reçues et examinées. L'entreprise SACER PNE a été retenue pour un montant HT de 36 074,30 €uros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**PREND ACTE** du résultat de la consultation lancée pour les travaux de voirie 2008 qui attribue les travaux à l'entreprise SACER PNE pour un montant HT de 36 074,30 €uros.

**7/ NOUVEAU TERRAIN DE FOOTBALL : RESULTATS DE LA CONSULTATION LANCEE (Délibération n°051/2008) :**

Monsieur le Maire rappelle à l'Assemblée que par délibération n°036/2008 en date du 30/05/2008, le conseil municipal avait pris connaissance de la consultation lancée pour l'acquisition d'une main courante, des poteaux de but et de différents accessoires pour le nouveau terrain de football.

Les offres ont été reçues et examinées. L'entreprise HICON a été retenue pour un montant HT de 9 483,65 €uros.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**PREND ACTE** du résultat de la consultation pour l'acquisition d'une main courante, des poteaux de but et de différents accessoires pour le nouveau terrain de football qui attribue les travaux à l'entreprise HICON pour un montant HT de 9 483,65 €uros.

**8/ RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2007 : GRDF (Délibération n°052/2008) :**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la communication par GrDF de son rapport d'activité pour l'année 2007.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**PREND ACTE** de la communication par GrDF de son rapport d'activité pour l'année 2007.



**9/ RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITE 2007 : SYNDICAT DES EAUX DE PUSEY (Délibération n°053/2008) :**

Monsieur le Maire informe l'Assemblée de la communication par le Syndicat des Eaux de Pusey de son rapport d'activité pour l'année 2007.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**PREND ACTE** de la communication par le Syndicat des Eaux de Pusey de son rapport d'activité pour l'année 2007.

**10/ DEMANDE POUR LEVER UNE SERVITUDE DE PASSAGE (Délibération n°054/2008) :**

Monsieur le Maire fait part à l'Assemblée du courrier en date 10/06/2008 de Monsieur et Madame JOLIOT Daniel qui sollicitent la Commune de Pusey pour lever la servitude de passage qui leur incombe sur leur parcelle AL n°397, vis-à-vis des parcelles AL n°396/398/88 qui appartiennent à la Commune de Pusey depuis 1999.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité,

**REFUSE** de lever la servitude de passage demandée par Monsieur et Madame JOLIOT pour leur parcelle AL n°397, vis-à-vis des parcelles AL n°396/398/88 qui appartiennent à la Commune de Pusey depuis 1999.

Arrivée de Monsieur Emmanuel ODRION à 19 heures 15.

Arrivée de Madame Marie-Christine MOINOT à 19 heures 25.

**11/ RAPPORT DU TRAVAIL DES COMMISSIONS COMMUNALES :**

• **Embellissement :**

Les membres du Conseil Municipal remercient chaleureusement Madame Suzanne FALLOT, les membres de la Commission et les employés communaux pour la qualité du fleurissement.

Concernant les dossiers d'entrée de ville, les membres du Conseil vont voir sur place pour les implantations.

• **Travaux chauffage Eglise :**

Pour le montage du dossier « Permis de construire » est il proposé un devis de 1 100,00 € pour le montage du dossier « Architecte ». Le Conseil Municipal donne son accord.

## **22/ QUESTIONS DIVERSES :**

- **Ecole de Musique :**

Des problèmes récurrents persistent notamment, le klaxon. Il est demandé à Monsieur le Maire d'écrire à nouveau à l'Ecole de Musique.

- **Présence Verte :**

Madame MOINOT informe l'assemblée d'une rencontre avec Madame BOCQUENET de « Présence Verte » et présente le principe de fonctionnement. Madame MOUILLET fera le point lors d'une prochaine réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 10.

Le Maire,



**René REGAUDIE**



La Secrétaire de séance,



**Suzanne FALLOT**